

# Le PLR exige une solution efficace pour le futur des routes

Berne, le 19 août 2015

**Communiqué de presse**

## Le PLR exige une solution efficace pour le futur des routes

Pour une politique des transports coordonnée

---

**Le PLR. Les Libéraux-Radicaux veut que la route et le rail soient traités conjointement afin qu'ils se complètent mutuellement. Dans le sens d'une politique des transports cohérente, le PLR s'engage pour que l'expansion et le financement actuels des infrastructures ferroviaires soient également garantis et effectués pour la route. Nous exigeons qu'une solution de financement efficace et durable soit trouvée avec le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).**

**Après le double refus de la gauche, à la fois de dialoguer et de traiter le projet FORTA en même temps que l'initiative vache à lait, il semblait difficile de trouver une solution optimale pour le réseau routier. Il est donc d'autant plus important que la Commission des transports et des télécommunications des États (CTT-E) contribue à trouver une solution constructive pour le développement et le financement des infrastructures routières. Avec l'adoption du projet actuel par la CTT-E, un premier pas a été fait dans la bonne direction pour que le FORTA puisse être traité durant la session d'automne.**

Le PLR s'engage pour que les infrastructures routières soient financées par ceux qui les utilisent. Cela est autant valable pour le rail que pour la route. C'est pour cela que nous avons approuvé l'augmentation de la surtaxe sur les huiles minérales à 34 centimes/litre. La raison première de notre approbation est que cette augmentation bénéficie à la route. La décision de la commission de fixer la part des recettes provenant de l'impôt sur les huiles minérales affectée à la circulation routière à "55% maximum" est un compromis douteux. Cette décision laisse une trop grande marge d'interprétation et pourrait mener à une réduction du budget destiné à l'infrastructure routière. La part des bénéfices affectés à la route doit être fixée de manière claire. Le PLR soutiendrait également une augmentation du pourcentage des recettes affectées à 60%.

### **Mettre en œuvre l'arrêté sur le réseau des routes nationales**

L'intégration prévue de l'arrêté sur le réseau des routes nationales au FORTA a été refusée. La raison : le financement n'est toujours pas réglé. Le PLR regrette qu'aucune solution n'ait été trouvée à ce niveau. La CTT-E a par la suite et avec le soutien du PLR, déposé une motion qui charge le Conseil fédéral de proposer une solution d'ici 2017 pour la mise en œuvre de l'arrêté sur le réseau des routes nationales, incluant leur financement. Dans ce contexte, une mise en œuvre de la vignette électronique devra également être examinée. Cette demande d'examen a déjà été formulée par le PLR via une intervention parlementaire dans la CTT-N. Le PLR salue les efforts qui sont réalisés pour la mise en œuvre de l'arrêté sur le réseau des routes nationales.

L'objectif premier doit être de trouver une solution pour le financement des infrastructures routières à l'avenir. Enfin, nous saluons le fait que le contournement de Morges et l'autoroute du Glattal restent dans le FORTA.

# Le PLR exige une solution efficace pour le futur des routes

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

---

## **Contacts**

- › Olivier Français, conseiller national, 079 332 00 01
  - › Georges Theiler, conseiller aux Etats, 076 491 74 49
  - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
  - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-